Blancs-Coteaux

Commission municipale

Fleurissement et cadre de vie

Bilan 2026 et orientations pour 2027

14 octobre 2026 · Vertus



Villes et Villages Fleuris



La démarche concerne les communes déléguées de Vertus, Oger, Gionges et Voipreux.

Lors de son dernier passage à Oger, le jury a encouragé la commune à privilégier des plantations et des aménagements paysagers plus durables.

Les objectifs de la réunion

Tirer les enseignements de la saison

Évaluer la qualité des aménagements, leur résistance à la chaleur et les contraintes d’arrosage et d’entretien.

Définir des orientations communes

Adapter le fleurissement aux ressources de la commune et harmoniser les interventions à Blancs-Coteaux.

Préparer la prochaine saison

Identifier les sites prioritaires et les aménagements à tester avant les choix pour 2027.

Des plantations qui ont bien résisté

Un bilan globalement positif

Les massifs ont conservé un aspect satisfaisant malgré les fortes chaleurs. Les pertes de végétaux sont restées limitées.

Des choix qui ont fait leurs preuves

Certaines plantes exigeantes en eau ont été remplacées par des géraniums. Les massifs de plantes couvre-sol ont montré leur intérêt pour limiter l’arrosage.

Des plantations à surveiller

Les effets de la chaleur sur les arbres récemment plantés pourront être mieux appréciés au printemps suivant.

Le fleurissement en images



Jardin de la mairie · Vertus



Place de la mairie · Oger



Serre municipale · Vertus

Chaleur, arrosage et entretien

Un été qui a demandé davantage d’arrosage

Les jardinières exposées et les plantations récentes ont nécessité une attention particulière.

Des interventions organisées par secteur

Les équipes municipales ont adapté les tournées et assuré les plantations, l’arrosage, le paillage, le désherbage et l’entretien des espaces verts.

Des besoins à mieux anticiper

Le bilan de la saison doit aider à repérer les sites où l’arrosage et l’entretien sont les plus exigeants.

Récupérer l’eau de pluie





Des citernes sont déjà utilisées à Vertus et à Oger. La commission a évoqué la possibilité d’équiper d’autres bâtiments publics adaptés.

Un fleurissement adapté au climat

Préserver la qualité du cadre de vie

Maintenir des aménagements soignés dans chaque commune déléguée et privilégier les plantations qui durent.

Choisir les végétaux selon le lieu

Développer les vivaces, les arbustes et les couvre-sols adaptés au sol et à l’exposition. Préparer les sols et recourir au paillage selon les besoins.

Expérimenter dès 2027

Des sites pilotes sont envisagés pour tester des compositions moins dépendantes de l’arrosage estival et favorables à la biodiversité.

Végétaliser les espaces publics

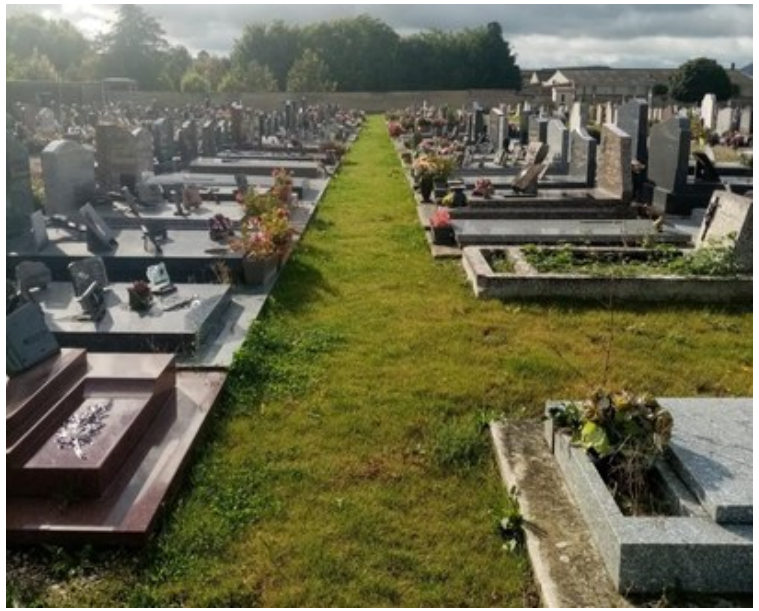





L’enherbement de certaines allées de cimetières a été évoqué, avec des possibilités à examiner au cas par cas. Les jachères fleuries ont été appréciées. Le maintien des tiges jusqu’au séchage permet leur réensemencement naturel.

Adapter le fleurissement à chaque lieu

Lieux emblématiques ou très fréquentés

Maintenir un fleurissement soigné, avec des plantations saisonnières lorsque le site s’y prête. Exemples examinés : places centrales, abords des mairies et lieux patrimoniaux.

Espaces de proximité

Privilégier les vivaces et les arbustes aux abords de certains équipements ou aux entrées secondaires des bourgs.

Espaces moins fréquentés

Envisager une végétalisation durable et un entretien ponctuel sur les talus, en périphérie et dans les secteurs peu fréquentés.

Comment apprécier les besoins d’un site ?

Usages et patrimoine

Tenir compte de la fréquentation, de la visibilité, de l’intérêt patrimonial ou touristique et du rôle du site dans le bourg.

Arrosage, entretien et adaptation au climat

Examiner les besoins en eau, en entretien et en renouvellement, ainsi que la possibilité de créer de l’ombre ou de rendre le sol plus perméable.

Équilibre entre les communes déléguées

Veiller à une répartition cohérente des aménagements. La grille présentée à la commission sert d’aide à la décision.

Une cohérence à l’échelle communale

Respecter les spécificités des bourgs

Adopter des principes communs pour les centres-bourgs, les entrées et les espaces publics de Vertus, Oger, Gionges et Voipreux.

Organiser les interventions selon les besoins

Recenser les massifs, jardinières et points d’arrosage. La possibilité de réduire les jardinières les plus contraignantes fait partie des pistes évoquées.

Faire le point après chaque saison

Partager un bilan entre élus et services pour ajuster les plantations et l’organisation de l’entretien.

Des aménagements dans les bourgs



Jardin de la mairie · Vertus



Jardin de la mairie · Voipreux



Parc Saint-Charles · Vertus

Massifs et jardins communaux



Jardin de la mairie · Vertus



Jardin Odette-Prévost · Oger

La démarche « Villes et Villages Fleuris »

La qualité du cadre de vie

La démarche prend en compte le patrimoine végétal, la qualité des espaces publics, l’accueil, la sobriété dans l’usage des ressources et l’adaptation au climat.

Une reconnaissance du travail des équipes

Le label permet de valoriser le travail des agents et d’inscrire les aménagements dans une démarche suivie.

Une orientation à préciser

La commission a examiné l’intérêt de poursuivre la démarche et les objectifs à retenir pour la commune.

Une étude globale sur les espaces publics

Mieux adapter les bourgs aux fortes chaleurs

Étudier les possibilités de créer de l’ombre, de planter des arbres et de végétaliser les espaces publics.

Mieux gérer l’eau de pluie

Repérer les surfaces qui pourraient être rendues perméables pour faciliter l’infiltration de l’eau dans le sol.

Tenir compte des usages et du patrimoine

Préparer un diagnostic et des scénarios pour les communes déléguées, en intégrant les déplacements, le stationnement et l’accessibilité.

Le conseil municipal s’est prononcé sur le principe de l’étude. Les travaux restent à décider.

Préparer la saison 2027

Automne et fin d’année 2026

Faire le bilan de la saison, recenser les sites et proposer des priorités ainsi que des lieux d’expérimentation.

Hiver 2026–2027

Préparer le choix des végétaux et l’organisation des interventions en fonction des orientations retenues.

Saison 2027

Suivre les plantations et les essais, puis tirer les enseignements pour les saisons suivantes.

Les orientations à préciser

Le niveau de fleurissement

Préciser les principes de sobriété en eau, les sites prioritaires et les orientations paysagères communes.

Les premiers aménagements à expérimenter

Choisir les sites pilotes et préciser les suites à donner au label « Villes et Villages Fleuris ».

Le suivi de la commission

Un point de suivi a été envisagé en janvier 2027, avant le lancement de la prochaine saison.